

# **La coopération internationale des collectivités territoriales :**

**un levier pour renforcer  
l'action locale.**



PAYS DE LA LOIRE  
**COOPÉRATION**  
INTERNATIONALE

# Des défis communs, des réponses partagées

Partout dans le monde, les collectivités territoriales sont confrontées à des **transformations environnementales, économiques et sociales** qui se traduisent directement dans leurs politiques publiques.

Répondre aux besoins des habitants, organiser l'accès aux services, accompagner les dynamiques territoriales, préserver les ressources, renforcer la cohésion sociale : ces enjeux traversent les territoires, selon des formes et des contextes variés. L'action internationale des collectivités territoriales constitue un **levier d'action concret pour agir, ici comme ailleurs et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.**

**En s'inscrivant dans une diplomatie des territoires, les collectivités réaffirment le rôle essentiel de l'action publique locale et de la coopération internationale décentralisée face aux défis contemporains.**

# Une politique publique entre enjeux locaux et défis globaux

L'action internationale n'est pas une politique « à part », elle prolonge et enrichit les politiques publiques locales. Elle s'appuie sur les priorités du territoire et peut concerner de nombreux domaines :



## Services essentiels :

eau, assainissement, santé, déchets, énergie, transports



## Environnement :

adaptation aux changements climatiques, protection de la biodiversité, gestion des ressources naturelles



## Cohésion sociale :

inclusion, éducation, jeunesse, égalité, solidarités



## Développement territorial :

économie locale, culture, patrimoine, tourisme

Les partenariats entre collectivités favorisent des échanges propices à l'expérimentation, à l'adaptation et au développement de réponses ancrées localement pour renforcer l'action publique territoriale.

## Exemple

*Face aux effets du changement climatique, deux collectivités partenaires travaillent ensemble sur la gestion durable de l'eau. L'une partage son expertise sur la réutilisation des eaux usées traitées, l'autre sur la prévention des inondations. Résultat : des solutions concrètes, adaptées à chaque contexte, construites à partir d'un défi commun.*

# Des bénéfices concrets pour les territoires

La coopération internationale des collectivités produit des **retombées multiples et durables**. Elle permet de :

— Contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les territoires partenaires

— Développer des coopérations à bénéfices

— Renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire

— Offrir des opportunités d'engagement pour les habitants, notamment les jeunes

— Valoriser et renforcer les compétences des agents territoriaux

## Une dynamique collective et fédératrice

Les projets de coopération internationale mobilisent un large écosystème local et favorisent la **mise en réseau entre une diversité d'acteurs complémentaires**. Ils permettent aux collectivités de s'appuyer sur des structures du territoire et de valoriser leurs expertises en les inscrivant dans une ouverture à l'international. Ils contribuent ainsi à **faire émerger de nouvelles dynamiques tout en renforçant celles déjà à l'œuvre**, pour en amplifier les impacts.

### Exemple

*Un projet de coopération internationale porté par une ville et dédié aux transitions urbaines réunit citoyens, entreprises locales, structures éducatives, acteurs culturels et associatifs autour d'actions concrètes : ateliers participatifs sur les usages de l'espace public, missions de volontariat international, créations artistiques multi-pays, expérimentations d'aménagement, etc.*

# Des ressources et outils dédiés



Les collectivités peuvent s'appuyer sur des **partenaires institutionnels et financiers** pour développer leurs actions à l'international, notamment le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement, les Agences de l'eau et l'Union Européenne. Ces acteurs proposent des dispositifs de financement adaptés et offrent un **cadre de coopération sécurisant**.

Ces mécanismes sont **accessibles à des collectivités de toutes tailles**, avec des niveaux d'engagement et de financement modulables, permettant ainsi à chacune de s'impliquer dans des projets internationaux.



La coopération internationale peut aussi se construire à plusieurs, à travers des réseaux, des espaces d'échange, des dispositifs d'accompagnement et des projets partagés. S'inscrire dans ces dynamiques collectives permet également de porter des messages communs et de contribuer à **faire entendre la voix des territoires à l'échelle internationale**.

## Exemple

*Une commune, une intercommunalité et un département s'engagent dans une dynamique de coopération autour d'une thématique ou d'une géographie commune. Ces collectivités participent à des temps d'échange, des visites croisées et des ateliers de travail avec des collectivités partenaires à l'international.*

# Des modalités variées pour s'engager à son rythme

**Chaque collectivité peut construire une action internationale adaptée à ses priorités et moyens.** Que vous souhaitiez :

- Créer un partenariat avec une collectivité étrangère
- Développer un projet thématique en lien avec vos enjeux
- Organiser des échanges techniques entre services
- Mobiliser des acteurs locaux autour d'un projet commun
- Soutenir des initiatives portées par des acteurs de votre territoire

**Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) sont là pour vous guider.**

Pays de la Loire Coopération Internationale est à vos côtés pour :

- Vous informer sur les dispositifs et financements disponibles
- Faciliter la mise en place de partenariats multi-acteurs adaptés
- Accompagner chaque étape de votre projet, de l'idée à l'action
- Coordonner des projets mutualisés entre collectivités
- Valoriser vos initiatives



PAYS DE LA LOIRE  
**COOPÉRATION**  
INTERNATIONALE

[contact@paysdelaloire-cooperation-internationale.org](mailto:contact@paysdelaloire-cooperation-internationale.org)

75 rue Bressigny - 49000 Angers

[www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org](http://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org)

**La coopération internationale est une opportunité concrète pour enrichir l'action publique locale.**

**Accessible et adaptable, elle peut se déployer progressivement selon vos priorités.**

**Et si votre territoire franchissait le pas ?**



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Agence de l'eau  
Loire-Bretagne

